Nations Unies DP/DCP/ETH/5

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
7 avril 2025
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2025
2-5 juin 2025, New York
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour l'Éthiopie (2025-2030)

Table des matières

Chapitre		*Page*
I.	Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II.	Priorités du programme et partenariats	5
III.	Administration du programme et gestion des risques	9
IV.	Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	10
Annexe		
	Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Éthiopie (2025-2030)	12

25-05610 (F) 100425 280425

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Située dans la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie s'étend sur 1,1 million de kilomètres carrés et compte une population estimée à 129,7 millions d'habitants[1], ce qui en fait le plus grand pays enclavé et le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. Elle abrite une société plurielle composée de plus de 80 groupes ethniques qui parlent de nombreuses langues. Elle a établi son programme de développement dans le Plan décennal de développement (2021-2030), qui vise à faire du pays un « phare africain de la prospérité »[2]. Le plan vise à porter le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 10,2 % et à parvenir à doubler le revenu par habitant pour atteindre 2 248 dollars et à faire passer la pauvreté monétaire de 19 à 7 % d'ici à 2030[3].

2. L'Éthiopie a lancé quatre réformes porteuses de changements dans le cadre de son programme de réforme économique et de sa contribution déterminée au niveau national. Il s'agit notamment : a) d'opérer une restructuration macroéconomique visant à passer d'une économie dirigée par l'État à une économie de marché, y compris avec l'introduction en bourse de la monnaie éthiopienne et le renforcement du rôle de chef de file du secteur privé ; b) de renforcer la souveraineté alimentaire et la durabilité environnementale, ce qui a entraîné une hausse considérable de la production des cultures de base et le lancement de la plus grande initiative de reboisement au monde ; c) de consolider la paix et la cohésion nationale grâce à des dialogues nationaux inclusifs ; d) de renforcer la démocratie et d'aller plus loin dans la réforme de la fonction publique afin de promouvoir la fourniture de services publics transparents et responsables et de garantir des élections libres, régulières et pacifiques.

3. Bien que des progrès notables aient été enregistrés, chaque réforme se heurte à des difficultés qui exigent des réponses créatives et souples. Par exemple, le nombre d'emplois créés est insuffisant par rapport aux deux millions de personnes qui entrent sur le marché du travail chaque année. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises ne peuvent toujours pas accéder pleinement au financement. Le fait que les femmes s'en sortent moins bien en ce qui concerne les indicateurs socioéconomiques clés entrave encore davantage le développement durable. D'après le Portail de données sur le genre de la Banque mondiale pour 2023, le taux d'activité des femmes s'élève à 74,8 %, contre 85,6 % pour les hommes. Seules 29,8 % des femmes ont accès au crédit et si 40 % des femmes mariées possèdent des terres, seules 19,5 % possèdent un titre foncier. Dans les populations rurales, seules 26 % des femmes ont accès à des services financiers numériques, contre 41 % des hommes[4]. La violence à l'égard des femmes reste répandue aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales[5]. Sur le plan démographique, 70 % de la population est âgée de moins de 30 ans, ce qui présente à la fois des défis et des possibilités en matière de développement.

4. Le succès des aspirations nationales en matière de développement durable dépendra en partie de la capacité du pays à surmonter les divisions internes et les tensions régionales dans la Corne de l'Afrique et à gérer les nouvelles alliances et la reconfiguration des alliances traditionnelles. La participation de l'Éthiopie à des blocs

[1] Voir le tableau de bord de la population mondiale du FNUAP – Éthiopie : https://www.unfpa.org/fr/data/world-population/ET.

[2] Voir le Plan décennal de développement (2021-2030) à l'adresse suivante : https://www.dpgethiopia.org/resources/the-10-year-development-plan/.

[3] Ministère éthiopien du plan et du développement.

[4] Portail de données sur le genre de la Banque mondiale, 2023.

[5] Analyse commune de pays pour l'Éthiopie, 2024.

de pouvoir émergents et son appartenance à des organisations régionales telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine lui offrent la possibilité de promouvoir des solutions collaboratives à des problèmes communs, notamment les migrations, les déplacements, les changements climatiques, les menaces pesant sur la sécurité et l'intégration économique régionale.

5. Le précédent programme de pays (juillet 2020-juin 2025) a contribué aux efforts que le Gouvernement éthiopien a déployés pour jeter les bases de la réalisation des objectifs de développement durable, du Plan décennal de développement, du programme de réforme économique et de ses contributions déterminées au niveau national. Il a permis d'obtenir des résultats notables par l'intermédiaire de trois objectifs stratégiques : a) favoriser une société cohésive, juste et démocratique, ce qui a contribué au succès des élections générales, à l'avancement de la réforme de la fonction publique et à la consolidation de la paix ; b) promouvoir une économie résiliente et durable, ce qui a conduit à la mise en place du laboratoire de financement innovant, au renforcement des microentreprises et petites et moyennes entreprises et à la création de la première autorité des marchés financiers d'Éthiopie ; c) promouvoir une économie verte, ce qui a contribué à la mise en œuvre de la stratégie de développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions et de l'initiative Green Legacy (« Héritage vert »).

6. L'évaluation indépendante du programme de pays en 2024 a souligné que le PNUD jouissait d'une vaste reconnaissance pour son adaptation rapide aux problèmes apparus en 2020. En donnant la priorité à des interventions essentielles mais sensibles, le PNUD a contribué à atténuer les risques pour le développement, en fournissant à l'Éthiopie un appui dans le cadre des élections générales, du relèvement et de la stabilisation postconflit et du dialogue national. Dans l'évaluation, il a été recommandé que le bureau de pays du PNUD s'appuie sur les enseignements tirés de son approche par portefeuille de l'autonomisation des femmes et de la coopération régionale. Une application plus complète de cette approche dans l'ensemble du programme de pays permettrait de favoriser les synergies et de tirer parti des compétences et d'utiliser les ressources de manière optimale. Les auteurs du rapport concluent que, pour que les objectifs nationaux soient atteints, le programme multiformes de réforme et de développement de l'Éthiopie exige de faire des efforts soutenus à différences échelles, qui tiennent compte des risques et soient mieux coordonnés.

7. Le programme de pays pour la période allant de juillet 2025 à juin 2030 s'appuie sur les enseignements tirés du cycle de programmation précédent, sur le plan d'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable de l'Éthiopie et sur les chantiers de réforme déjà engagés. Il a été élaboré dans le cadre de consultations approfondies menées avec le Gouvernement éthiopien, l'équipe de pays des Nations Unies, les organisations de la société civile et le secteur privé, afin de veiller à ce que le pays se l'approprie. Ancré dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2025-2030) et aligné sur le plan stratégique du PNUD, il continuera à contribuer à la mise en œuvre du Plan décennal de développement, en mettant l'accent sur l'échelle, la portée et la rapidité. Il s'articule autour des trois piliers suivants : i) la gouvernance démocratique, la pérennisation de la paix, les droits humains et l'état de droit ; ii) la transformation économique inclusive ; iii) la résilience face aux changements climatiques et la durabilité environnementale.

8. Grâce à une approche de programmation évolutive et centrée sur les personnes, le programme de pays donne la priorité à la flexibilité, à l'apprentissage continu et à la réactivité face à l'évolution de la situation. Le PNUD mettra au point des systèmes d'alerte rapide pour suivre la dynamique des conflits et l'évolution des conditions météorologiques, ce qui permettra de réaliser le programme tout en s'adaptant au

contexte. Une approche systémique soutiendra la transition vers un modèle de portefeuille qui rendra opérationnelle l'interconnexion des programmes. La réalisation du programme sera guidée par les principes de diligence raisonnable en matière de droits humains, de renforcement de la sensibilisation aux risques et de l'atténuation de ceux-ci, de prise en compte des risques de conflit et de garanties sociales afin de mieux respecter les engagements pris en faveur de l'autonomisation des femmes, des jeunes filles et d'autres groupes de population à risque qui continuent d'être à la traîne en ce qui concerne les principaux indicateurs socioéconomiques.

9. Le PNUD fournira au Gouvernement des orientations fondées sur des données probantes ainsi que des mesures d'atténuation de l'incidence des réformes sur les groupes vulnérables. Il jouera un rôle de premier plan : en fournissant aux entités des Nations Unies, par l'intermédiaire du groupe d'action du Plan-cadre de coopération, un espace de dialogue stratégique sur les tendances du développement durable ; en offrant un appui au renforcement des capacités en matière de risques macroéconomiques et microéconomiques et de négociations sur les notations de crédit ; en mobilisant des ressources pour le développement ; en soutenant le système de suivi des données du Gouvernement pour le développement durable. Le bureau de pays continuera à diriger les activités de l'équipe de pays des Nations Unies pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, notamment par l'intermédiaire de plateformes interinstitutions consacrées à l'élargissement de l'accès à l'énergie verte abordable, à l'amélioration de la production de café et des revenus, et à la promotion du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Le PNUD appuiera également les principales mesures prises en matière de désarmement, démobilisation et réintégration, de dialogue national, d'élections et d'élaboration de stratégies de résilience pluriannuelles, y compris par l'intermédiaire d'une programmation conjointe avec des entités des Nations Unies. Il établira des partenariats avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de mettre en œuvre des solutions durables et de renforcer les systèmes d'alerte rapide. En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et d'autres organismes des Nations Unies, il fera avancer les travaux en matière de justice transitionnelle conformément à la note d'orientation du Secrétaire général sur la justice transitionnelle pour 2023 [6]. En favorisant un dialogue inclusif et la collaboration avec les institutions publiques, le secteur privé, la société civile, les entités des Nations Unies et les partenaires de développement, il renforcera son rôle de coordonnateur et de catalyseur du développement durable en Éthiopie.

10. Le programme de pays est ancré dans une solide théorie du changement qui nourrit la vision de solutions porteuses de transformation vers une société pacifique, juste et démocratique qui respecte l'état de droit et protège les droits humains. Le PNUD aidera le Gouvernement à créer un environnement propice au dialogue et à la collaboration à tous les niveaux de la société. Ce changement culturel s'accompagnera de la fourniture équitable de meilleurs services publics numériques et de base, du renforcement de la cohésion sociale et de l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance. Pour avancer vers un développement économique inclusif, résilient et durable, le bureau de pays encouragera la transition numérique et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour élargir l'accès à des emplois verts décents et soutenir la croissance des microentreprises, des petites et moyennes

[6] Note d'orientation du Secrétaire général intitulée « Transitional Justice: A Strategic Tool for People, Prevention and Peace » (justice transitionnelle : un outil stratégique pour les personnes, la prévention et la paix). Disponible à l'adresse suivante : https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/transitionaljustice/sg-guidance-note/2023_07_guidance_note_transitional_justice_en.pdf.

entreprises et des start-ups, en particulier pour les femmes et les jeunes. En améliorant l'accès à une énergie fiable et abordable et en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation des risques liés à des aléas multiples, le Gouvernement sera mieux préparé pour relever les défis liés au climat, renforcer la résilience face aux changements climatiques et réduire la pauvreté. Les efforts de collaboration se concentreront sur l'intégration du financement de l'action climatique, l'amélioration des systèmes alimentaires et la promotion de l'autonomisation des femmes et d'autres groupes de population à risque dans toutes les initiatives du programme. Grâce à ces initiatives interconnectées, l'Éthiopie est bien placée pour devenir un pays à revenu intermédiaire prospère et un phare de la prospérité et de la paix en Afrique.

II. Priorités du programme et partenariats

11. Tenant compte du contexte national, le programme de pays vise à favoriser l'avènement d'une Éthiopie juste, pacifique et prospère par la mise en œuvre de trois piliers stratégiques. Fort de sa réputation de partenaire de confiance du Gouvernement, le PNUD continuera à mener des réformes stratégiques de pointe en amont, tout en appuyant des initiatives mesurables de développement local et d'autonomisation des populations. Le Ministère des finances est le principal partenaire du Gouvernement ; toutes les activités seront mises en œuvre par l'intermédiaire des institutions participantes concernées. Le bureau de pays continuera également à nouer des partenariats avec des acteurs non traditionnels du développement, notamment les pays du Golfe et du Moyen-Orient, les économies émergentes, le secteur privé, les fondations et les institutions financières internationales. Ces efforts viendront compléter le renforcement de la collaboration avec les partenaires de développement existants et de la coopération Sud-Sud. Le PNUD investira dans la promotion des partenariats public-privé, ainsi que dans la sylviculture, les énergies renouvelables, les financements innovants, les marchés de capitaux, la technologie et l'accès aux marchés locaux et continentaux par l'intermédiaire de la Zone de libre-échange continentale africaine.

12. Le bureau de pays élaborera un cadre stratégique intégré de communication et de sensibilisation qui s'appuie sur des plateformes numériques, des campagnes ciblées, la participation des parties prenantes ainsi que des messages fondés sur des données probantes pour renforcer les partenariats et mettre en évidence les contributions au programme de développement de l'Éthiopie. Ce cadre renforcera l'alignement sur le Plan-cadre de coopération et le Plan décennal de développement, tout en veillant à ce que le rôle, les résultats et l'avantage comparatif du PNUD soient clairement expliqués et exploités par les différents groupes de parties prenantes. Un plan d'action consacré aux partenariats et à la communication définira des approches structurées en matière de sensibilisation afin de positionner le PNUD en tant que partenaire de développement de choix et d'appuyer les efforts de mobilisation des ressources.

Pilier 1 : gouvernance démocratique, pérennisation de la paix, droits humains et état de droit

13. Ce pilier contribue aux réalisations 1 et 5 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux objectifs de développement durable n° 5, 10, 16 et 17. Il est aligné sur les piliers du Plan décennal de développement relatifs à la transformation institutionnelle, à la consolidation de la paix au niveau régional et à l'intégration économique. Les liens entre le gouvernement fédéral et les régions seront renforcés, notamment dans les processus de décentralisation, de planification, de suivi et de prise de décisions, afin de promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité. Ce pilier

s'articulera autour de cinq priorités visant à renforcer les pratiques démocratiques, à promouvoir la cohésion sociale et à garantir la justice et l'application du principe de responsabilité dans l'ensemble de l'Éthiopie. La première priorité, mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la paix, la Commission nationale de relèvement, la Commission nationale pour le dialogue, les gouvernements des États régionaux, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le HCDH, se concentre sur la promotion d'une paix durable et de la cohésion sociale par la prévention des conflits, la réconciliation, le dialogue, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants, le relèvement et la stabilisation, ainsi que la participation des citoyens. Des mécanismes de justice transitionnelle seront mis en place par l'intermédiaire du Ministère de la justice pour répondre aux griefs du passé. La deuxième priorité est axée sur le renforcement des systèmes électoraux et sera mise en œuvre en partenariat avec le Conseil électoral national d'Éthiopie et des organisations de la société civile, avec l'appui d'ONU-Femmes, de l'UNESCO et de l'UNICEF. En renforçant les capacités du Conseil électoral national et de la société civile, le programme de pays contribuera à la transparence et à la crédibilité des opérations électorales, renforçant ainsi la confiance du public et favorisant ainsi une gouvernance responsable.

14. La troisième priorité est axée sur le renforcement de la justice, de l'état de droit, des droits humains et des dispositifs d'application du principe de responsabilité. Elle consiste notamment à renforcer les cadres juridiques et les capacités institutionnelles du Ministère de la justice, de la Commission de lutte contre la corruption et du pouvoir judiciaire afin de garantir l'accès de toutes et tous à la justice. Elle sera mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la justice et le HCDH. La quatrième priorité est centrée sur la réforme de la fonction publique. Sous la direction de la Commission fédérale de la fonction publique et en collaboration avec ONU-Femmes, l'OIM, le FNUAP et la Banque mondiale, il s'agira surtout de renforcer les systèmes administratifs et d'investir dans la formation professionnelle des fonctionnaires. L'objectif est de mettre en place une fonction publique intelligente, compétente et responsable aux niveaux national et infranational, en s'appuyant sur la coopération Sud-Sud et sur l'intégration des technologies numériques et de l'intelligence artificielle. La cinquième priorité est axée sur l'autonomisation des femmes et des jeunes en matière de leadership et de consolidation de la paix. Conformément aux résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU, elle sera mise en œuvre par le Ministère de la femme et des affaires sociales et le Ministère de la paix, en collaboration avec ONU-Femmes, l'UNICEF et le FNUAP. Les activités menées favoriseront la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix et à la gouvernance, y compris les initiatives de volontariat local, et leur leadership dans ces domaines.

15. Dans l'ensemble, le premier pilier vise à produire des effets porteurs de changements en promouvant une paix durable, des élections justes, une plus grande culture démocratique, l'autonomisation des jeunes et des femmes et la fourniture efficace de services administratifs dans toute l'Éthiopie. Dans le cadre du programme de pays, on continuera à collaborer avec les partenaires traditionnels, notamment les Gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Royaume-Uni et de la Suède et l'Union européenne. On cherchera également à collaborer avec des partenaires non traditionnels afin d'élargir le paysage de la coopération au service du développement.

Pilier 2 : transformation économique inclusive

16. Ce pilier contribue aux réalisations 2 et 5 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux objectifs de développement durable nº 1, 2, 5, 8, 9 et 10. Il est aligné sur les piliers du Plan décennal de développement axés sur l'intégration économique, la technologie et l'économie numérique, une croissance de qualité tirée par le secteur privé et l'amélioration de la productivité économique et de la compétitivité. Il vise à relever les défis multiformes auxquels l'économie éthiopienne et les populations marginalisées font face, en mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes, au moyen de cinq priorités interconnectées. La première priorité que le Ministère des finances et le Ministère du plan et du développement doivent mettre en œuvre, en collaboration avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds monétaire international et le secteur privé, est axée sur l'amélioration de la politique économique et du cadre réglementaire. Elle vise à attirer les investissements nationaux et internationaux du secteur privé, à faire progresser l'intégration commerciale régionale en promouvant la Zone de libre-échange continentale africaine, à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation en vue de créer des emplois résilients et décents, et à renforcer les services à guichet unique afin de permettre aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux start-ups de faire des affaires plus facilement.

17. En partenariat avec la Banque nationale d'Éthiopie, l'Autorité des marchés financiers et l'Institut de développement des entreprises, le PNUD soutiendra la croissance des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des start-ups, en mettant particulièrement l'accent sur les entreprises détenues par des femmes et des jeunes. Cela inclut l'élaboration de produits financiers adaptés et innovants, la mise en place d'un marché des capitaux et la création de fonds dédiés aux start-ups utilisant des instruments financiers numériques. En collaboration avec le Ministère du travail, de l'emploi et des compétences, le PNUD dispensera en outre une formation à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle, qui comportera notamment des connaissances financières et des connaissances sur l'intelligence artificielle et portera sur un meilleur accès au marché pour les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les start-ups. En outre, il encouragera l'autonomisation économique des groupes à faible revenu, des personnes déplacées et des femmes victimes de violences grâce à des approches intégrées telles que les solutions durables, le renforcement de la résilience, le volontariat et l'amélioration de l'accès aux dispositifs de réduction des risques et aux produits de micro-assurance. Ces activités seront menées en partenariat avec le Ministère de la femme et des affaires sociales, les gouvernements locaux, les organisations de la société civile, l'OIM, le HCR et l'UNICEF.

18. Les partenariats conclus avec le Ministère de l'innovation et de la technologie et le Ministère de l'industrie favoriseront l'innovation, la transition numérique et l'adoption des technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle, pour appuyer la mise en œuvre de toutes les priorités du programme. Il s'agit notamment de la création d'un centre « ManuTech » dans le cadre de l'initiative panafricaine « Timbuktoo », ainsi que des « University Innovation Pods » mis en place dans certaines universités afin de mettre au point des solutions technologiques et d'améliorer les connaissances en matière de technologies. Pour promouvoir ces efforts, le PNUD collaborera avec la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, la Banque européenne d'investissement, la BAfD ainsi que des donateurs traditionnels et non traditionnels, y compris la République de Corée.

Pilier 3 : résilience face aux changements climatiques et durabilité environnementale

19. Ce pilier contribue aux réalisations 4 et 5 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux objectifs de développement durable nº 5, 7, 11, 13, 15 et 17 et est aligné sur les piliers du Plan décennal de développement relatifs à une économie verte résiliente et aux femmes et aux affaires sociales. Il vise à renforcer la capacité de l'Éthiopie à s'adapter aux changements climatiques et à promouvoir la durabilité environnementale comme moyen d'accélérer la croissance verte grâce à cinq priorités interconnectées. La première priorité, mise en œuvre par la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe d'Éthiopie et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, se concentre sur l'amélioration des systèmes de gestion des risques de catastrophe liés à des aléas multiples et sur le renforcement de la résilience au niveau local et institutionnel afin de mieux se préparer et de mieux réagir aux catastrophes naturelles. La deuxième priorité, dont est chargé le Ministère de l'eau et de l'énergie en collaboration avec la Banque mondiale, la BAfD, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), met l'accent sur l'élargissement de l'accès aux énergies renouvelables abordables, en particulier pour les populations rurales non raccordées au réseau. Pour appuyer ces efforts, le PNUD dirigera une instance multipartite visant à promouvoir l'accès à des énergies renouvelables abordables en réunissant des entités des Nations Unies, des acteurs du secteur privé et des institutions publiques afin de favoriser des partenariats public-privé solides et de mobiliser des investissements dans le secteur de l'énergie. Ce pilier contribue à l'objectif national de l'Éthiopie consistant à garantir un accès universel à des énergies renouvelables abordables d'ici à 2030.

20. La troisième priorité se concentre sur la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et le développement d'une économie circulaire, en encourageant une utilisation responsable des ressources tout en améliorant les moyens de subsistance. Elle sera mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité de protection de l'environnement, l'Autorité éthiopienne du café et du thé, l'Aménagement forestier éthiopien, la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le secteur privé. La quatrième priorité, qui sera mise en œuvre par le Ministère du plan et du développement, vise à élargir l'accès au financement du développement afin de soutenir un développement résilient face aux changements climatiques. Le PNUD fournira un appui à la recherche, à la sensibilisation aux politiques et à la préparation de projets susceptibles de recevoir le soutien des banques pour accéder aux fonds verticaux internationaux, notamment le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, les obligations vertes, les marchés du carbone et le Fonds pour les pertes et préjudices. En outre, il aidera le Gouvernement à rendre opérationnel le Fonds spécial pour l'héritage vert et la restauration des sites, qui s'est vu allouer entre 0,5 et 1 % du budget fédéral.

21. La cinquième priorité, mise en œuvre par le Ministère de la femme et des affaires sociales, ONU-Femmes et l'UNICEF, se concentre sur le renforcement de la participation des entrepreneures et des jeunes entrepreneurs, ainsi que des acteurs du secteur privé, au secteur des énergies renouvelables et de la gestion durable des ressources naturelles, en mettant particulièrement l'accent sur le secteur du café. L'objectif est de diversifier les moyens de subsistance, les emplois et les sources de revenus. Le PNUD prévoit que ce travail contribuera à rendre les populations plus résilientes face aux changements climatiques, à élargir l'accès aux énergies renouvelables, à accroître les investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie, à augmenter les recettes des exportations de café, à améliorer la gouvernance environnementale et à mieux prendre en compte les risques dans la planification du développement. Pour appuyer ces efforts, il mobilisera des ressources

supplémentaires auprès des institutions financières internationales et des gouvernements du Moyen-Orient et de la région du Golfe qui ont exprimé leur intérêt pour les ressources naturelles de l'Éthiopie et pour le développement des possibilités de coopération Sud-Sud.

22. Les trois piliers sont interconnectés et étayés par l'innovation stratégique, la transition numérique et le financement du développement. L'innovation stratégique permettra de progresser dans tous les domaines prioritaires en favorisant des solutions nouvelles en matière de gouvernance, de transformation économique et de durabilité environnementale. La transition numérique sera mise à profit pour renforcer la transparence et l'application du principe de responsabilité, mobiliser davantage les citoyens, élargir l'accès aux marchés et permettre aux programmes d'être réalisés plus rapidement et à plus grande échelle. En mobilisant un large éventail de sources de financement du développement, le programme de pays vise à garantir suffisamment de ressources pour parvenir à un développement durable, à la paix et à la prospérité en Éthiopie.

23. La réalisation du programme de pays nécessitera une logique de partenariats solide qui tire parti des avantages comparatifs des différents acteurs et partenaires. Il s'agit notamment de renforcer les partenariats existants et d'en cultiver de nouveaux avec des acteurs non traditionnels, notamment le secteur privé, les fondations et les institutions financières internationales, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération Sud-Sud. Le PNUD s'efforcera de consolider les partenariats public-privé axés sur les investissements dans la sylviculture, les énergies renouvelables, les financements innovants, l'accès au financement pour toutes et tous, les marchés financiers, la technologie et l'accès au marché, le but étant de stimuler la croissance économique, de créer des emplois verts et de renforcer la résilience des populations locales. Dans tous les piliers du programme de pays, on favorisera la collaboration active avec les organisations de la société civile et la promotion de plateformes de collaboration afin de garantir un développement inclusif et participatif.

III. Administration du programme et gestion des risques

24. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources au niveau national. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont définies dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne. Le programme sera exécuté sur le plan national. Toutefois, des modalités de réalisation directe peuvent être appliquées pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux projets concernés conformément aux règles de gestion financière du PNUD.

25. L'intersectionnalité des risques – avec notamment l'escalade des conflits internes, l'instabilité régionale, les effets des changements climatiques, le stress environnemental, les pandémies et la volatilité macroéconomique – peut saper l'appui fourni et entraver l'obtention des résultats escomptés. Pour atténuer ces risques, le bureau de pays adoptera un cadre solide de gestion des risques qui intègre un suivi continu, une analyse ainsi que des mesures d'atténuation, et pourra compter sur des examens périodiques menés conjointement avec les partenaires. Face à un

environnement financier restreint, il cherchera à diversifier sa base de financement, grâce au partage des coûts avec le Gouvernement, au dialogue avec des donateurs non traditionnels et de nouveaux partenaires stratégiques, et à la mobilisation de ressources intérieures, y compris le secteur privé, les fondations et les plateformes de financement participatif. Par ailleurs, le programme des Volontaires des Nations Unies contribuera à la mobilisation des ressources ; on s'appuiera pour cela sur les volontaires nationaux et internationaux du Vivier mondial de talents du programme des Volontaires pour contribuer à la mise en œuvre du programme de pays.

26. Le bureau de pays contribuera au renforcement des capacités institutionnelles des organismes publics concernés en ce qui concerne la politique harmonisée concernant les transferts de fonds, les systèmes de contrôle interne et la gestion axée sur les résultats. Les ressources provenant du montant annuel ciblé pour l'affectation des ressources de base (MCARB-1) seront consacrées à la réponse apportée aux crises nouvelles. S'il s'avère difficile de mobiliser suffisamment de ressources pour le programme de pays, le PNUD décidera des interventions stratégiques prioritaires en réévaluant les initiatives en cours et en prenant des décisions fondées sur des données probantes afin de réduire l'étendue des activités si nécessaire. Une plateforme de gouvernance efficace sera mise en place pour appuyer les activités de mise en œuvre dans le cadre de la modalité de réalisation nationale ; le Ministère des finances aura un rôle de premier plan à jouer à cet égard. Elle assurera la supervision et la direction stratégique tout au long du cycle de programmation. Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD contribuera également aux réunions annuelles de l'organe de contrôle du programme qui seront organisées entre le (la) Coordonnateur(trice) résident(e) des Nations Unies et le Ministère des finances afin de suivre la fourniture par les Nations Unies d'une aide au développement en Éthiopie.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

27. Le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage est conçu pour veiller à ce que le programme de pays reste cohérent avec les principaux instruments stratégiques, notamment le Plan-cadre de coopération (2025-2030) et le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du PNUD. Cette cohérence est essentielle pour suivre efficacement les progrès accomplis dans la concrétisation des objectifs et des réalisations en matière de développement. La théorie du changement décrit les voies de développement par lesquelles les interventions prévues dans le programme contribuent aux réalisations et aux résultats souhaités. Les progrès seront systématiquement suivis, analysés et communiqués dans le cadre des rapports annuels axés sur les résultats et de l'évaluation indépendante du programme de pays. Les indicateurs de résultat et d'exécution des produits seront alignés sur le système national de suivi des objectifs de développement durable de l'Éthiopie et sur d'autres plateformes de données pertinentes relatives au développement afin de veiller à ce que le programme de pays contribue aux priorités nationales, régionales et mondiales en matière de développement.

28. Le PNUD collaborera avec le FNUAP, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires de développement pour renforcer les capacités des institutions nationales de production de données, notamment le Service national de statistique, le Ministère du plan et du développement, le Ministère des finances et d'autres ministères sectoriels concernés. Cette collaboration permettra d'améliorer le système statistique national en donnant la priorité à la réalisation d'enquêtes majeures, telles que l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages et l'enquête démographique et sanitaire, et en encourageant la

ventilation détaillée des données par âge, sexe, handicap et localisation géographique (fédérale, infranationale, rurale, périurbaine et urbaine). Quinze pour cent du budget du programme de pays seront alloués à la promotion de l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes. Les progrès seront suivis à l'aide d'un marqueur fondé sur le système afin de garantir une mise en œuvre complète du programme. Le Comité directeur mixte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable servira d'organe directeur pour le programme de pays.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour l'Éthiopie (2020-2025)

National priority or goal: Equitable, peaceful and prosperous Ethiopia

Cooperation framework (or equivalent) outcome involving UNDP: Outcome 1: All people in Ethiopia, specifically those who have been left behind, live in a peaceful, just, and democratic society that upholds standards of rule of law, accountability, and human rights.

Related strategic plan outcome 1: Structural transformation accelerated, particularly green, inclusive, and digital transitions.

Cooperation Framework outcome indicator(s), baselines, target(s)	Data source and frequency of data collection, and responsibilities	Indicative country programme outputs (including indicators, baselines targets)	Major partners / partnerships frameworks	Estimated cost by outcome (US$)
1.1. Global Peace Index Ethiopia Score (CF), SDG 16.1.2, 16.3.1 Baseline: 2.845 (2024) Target:(2030) 2.560 1.2. Ibrahim Index of African Governance Ethiopia Score, (CF) SDG 16.6.1 Baseline (2023): 48.4 out of 100 Target:(2030) 53.2 (at least 10% increase from the baseline).	Institute for Economics and Peace, MoP Frequency: Annual Mo Ibrahim Foundation Frequency: Annual The World Justice Project Report/MoJ Frequency: Annual	Output 1.1.: Strengthened institutions to promote sustainable peace and social cohesion. Indicator 1.1.1.: Number of national, regional and community peacebuilding, policies implemented. Country framework, M. IRRF3.2.1.2. National: Baseline (2024): 3 Target (2030): 7 Regional level: Baseline: 0 Target: 5 Community level: Baseline (2024): 8 Target (2030): 45 Data source: Prime Minister's Office, MoP, HoF Frequency: Annual Indicator 1.1.2.: Number of ex-combatants demobilized and reintegrated into society (CF). Baseline (2024): 0 Target (2026): 400,000 (30% women, 10% elderly and 90% in Tigray)	MoP, MoJ, NEBE, FCSC IOM, OCHA, OHCHR, UN Women, UNESCO, UNICEF, UNODC Governments of Austria, Canada, Denmark, Finland, Germany, Ireland, Italy, Japan, Korea, Luxembourg, Netherlands, New Zealand, Norway, Spain, Sweden, Switzerland, United	**Regular: 25,235,000** **Other 144,044,920**

1.3 Rule of Law Index Ethiopia Score (CF), SDG 16.3.1, World Justice Project Baseline (2024): 0.37. Target: (2030) 0.42 (15% increase from baseline) 1.4. Democracy Index Ethiopia Score, Economist Intelligence Unit (EIU) (CF), SDG 16.7.1, Baseline (2023): 3.37 Target: (2030) 5 (33% increase from baseline)	EIU Report/NEBE **Frequency: Annual**	Data source: National Rehabilitation Commission Frequency: Annual Indicator 1.1.3.: Number of systems, mechanisms and policy frameworks developed/updated to promote the role of youth and women in peace and security, including through volunteerism. Baseline (2024): 2 Target (2030): 7 (3 women, 4 youth) Data source: MoWSA Frequency: Annually Output 1.2.: The democratization processes are strengthened for improved democratic governance, human rights, and accountability. Indicator 1.2.1.: Number of measures implemented to ensure democratization process, human rights, electoral integrity, citizens engagement, and accountability. Baseline (2024): 13 Target (2030): 40 Data source: NEBE, Federal Ethics & Anti-Corruption Commission (FEACC), Ethiopian Institution of the Ombudsman (EIO) Frequency: Annual Indicator 1.2.2.: Number of eligible voters registered in compliance with international standards, (CF) Strategic Plan 2.3. Baseline (2024): 37.5M; Male: 20.4M, Female: 17.1M Target (2030): 41M; Males: 21.5M and Females: 18.5M Data source: NEBE Frequency: Annual Indicator 1.2.3.: Extent of promotion and implementation of transitional justice. Baseline (2024): Low Target (2030): High Data source: House of Peoples Representatives (HoPR), HoF Frequency: Annual	Kingdom, United States of America European Union NSP: India, Qatar, United Arab Emirates, Kuwait Vertical Funds: Funding Windows Government Contribution to Local Office Costs (GLOC)	

		Output 1.3.: Formal accountability systems strengthened to ensure citizens' equitable access to justice, uphold the rule of law and human rights. Indicator 1.3.1.: Number of policy, legislative or regulatory measures adopted and implemented to mitigate and remedy corruption risks. (CF), modified IRRF 2.2.3.1. Baseline (2024): 2 Target (2030): 10 Data source: FEACC, EIO Frequency: Annual Indicator 1.3.2.: Number of people that have accessed justice services. Baseline (2024): 33,550 (33.7% women) Target (2030): 500,000 (50% women) Data source: MoJ, Justice Bureau/Universal Periodic Review Frequency: Annual Output 1.4.: Capacities of national and subnational institutions strengthened to enhance delivery of quality public services. Indicator 1.4.1.: Number of e-governance structures/digitalized public services promoted. Baseline (2024): 0 Target (2030): 70 Data source: Civil Service Commission Frequency: Annual Indicator 1.4.2.: Number of federal and regional institutions with strengthened capacities to effectively combat and prevent corruption (modified IRRF 1.2.3). Baseline (2024): 1 Target (2030): 6 Data source: FEACC Frequency: Annual		

		Output 1.5.: Skills of women, youth and marginalized communities strengthened for active leadership and enhanced participation in political settings and peacebuilding. Indicator 1.5.1.: Number of engagement forums organised to ensure political participation of people with disabilities, IDPs, youth, and women. Baseline (2024): 15 Target (2030): 30 Data source: HoPR, HoF, (50% women) Frequency: Annual Indicator 1.5.2.: Extent of participation of women in conflict resolution and peacebuilding activities at all levels. Baseline (2024): Low Target (2030): High Data source: MoP, MoWSA, HoF Frequency: Annual		

National priority or goal: Equitable, peaceful and prosperous Ethiopia

Cooperation framework (or equivalent) outcome involving UNDP: Outcome 2: All people in Ethiopia, specifically the people who are left behind, benefit from inclusive, resilient, and sustainable economic development that prioritizes decent job opportunities, access to nutritious food and affordable green energy.

Related strategic plan outcome 2: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development;

Cooperation Framework outcome indicator(s), baselines, target(s)	Data source and frequency of data collection, and responsibilities	Indicative country programme outputs (including indicators, baselines targets)	Major partners / partnerships framework	Estimated cost by outcome (US$)
2.1 Gross national income per capita, Atlas method 7 (Current US$) (CF), SDG 1, 8, 10 Baseline: $1,130 (2023 WDI) Target (2030): $1,560 1.2Amount of external development financing received. (CF), SDGs 17 Baseline (2024): $1.7 billion Target (2030): $3.5 billion	World Development report, World Bank Frequency: Annual Admins data from EEP Frequency: Annual Data source: AMP Frequency: Annual	Output 2.1.: Pro-poor policy and regulatory environment strengthened for domestic and international private sector investment. Indicator 2.1.1.: Number of regulatory frameworks adopted for investment and regional integration, promote innovation, volunteerism, technology, and digital solutions for green and decent jobs. Baseline (2024): 10 Target (2030): 22 Data source: NBE, ECMA, MoF, PMO, MoLS reports Frequency: Annual Indicator 2.1.2.: Number of Ethiopian SMEs using platforms such as AfCFTA, and Timbuktoo. Baseline (2024): 0 Target (2030): 150 Data source: Ministry of Industry, MoFA Frequency: Annual Indicator 2.1.3.: % of fiscal spending that is pro-poor. Baseline (2024): 2.4 Target (2030): 4.0 Data source: MoF, IMF	MoF, Ministry of Labour & Skills MoLS), Development Bank of Ethiopia (DBE), NBE, ECMA, MiNT IFAD, ILO, United Nations Capital Development Fund, (UNCDF), IOM, UNHCR, WFP, UNIDO, UNV Germany, European Union, Japan, AfDB Private sector (Great Ethiopian Run, Ethiopian	**Regular 7,725,000** **Other 15,548,988**

7 Reliant on the performance of the GoE, the private sector, UN, bilateral donors, WB & IMF

		Frequency: Annual Indicator 2.1.4.: Number of private sector investments that are compliant to social and governance global standards. Baseline (2024): 5 Target (2030): 25 Frequency: Annual Output 2.2.: Entrepreneurship capacities and access to finance for MSMEs and startups scaled to create decent jobs. Indicator 2.2.1.: Number of MSMEs with access to innovative and inclusive finance including capital market instruments. Baseline (2025): 27,309 Target (2030): 50,000 (40% women and 70% youth) Data source: MoLS, EDI, NBE Frequency: Annual Indicator 2.2.2.: Number of jobs created for women and youth through provision of business development services to MSMEs. Baseline (2024): 124,225 Target (2030): 400,000 (40% women and 60% youth) Data source: MoLS, EDI, IFL Frequency: Annual Indicator 2.2.3.: Amount of financing mobilized for investment in MSMEs and startups. Baseline (2024): 0 (with UNDP support) Target (2030): $100M Data source: ECMA, IFL Frequency: Annual Output 2.3.: Access to sustainable livelihoods and durable solutions for vulnerable people (people with disabilities, IDPs, and survivors of violence) expanded. Indicator 2.3.1.: Number of IDPs re-integrated into host communities. Baseline (2025):1200 IDPs	Diaspora Trust Fund, Crowd funding platforms), ZEP-RE reinsurance company, Blue Marble, Kuramo Capital Funding Windows	

		Target (2030): 50,000 IDPs (60% women) Data source: NDRMC, MoF Frequency Annual Indicator 2.3.2.: Number of vulnerable people that have benefited from sustainable livelihood interventions. Baseline (2024):3,561 Target (2030):59,610 (60 per cent women) Data source: NDRMC, MoF Frequency Annual Output 2.4.: Use of innovation, technology, and digitalization rolled out to catalyse resilient economic development. Indicator 2.4.1.: Number of innovative development solutions mapped, experimented, and scaled up. Baseline (2025): 75 mapped, 9 experimented and 2 scaled Target (2030): 175 mapped, 21 experimented and 7 scaled Data source, MiNT, AccLab Frequency: Annual Indicator 2.4.2.: Number of de-risking and micro-insurance solutions implemented. Baseline (2025): 0 Target (2030): 15 Data source, MoF, NBE, Ministry of Agriculture (MoA) Frequency: Annual Indicator 2.4.3.: Number of digital solutions developed and implemented for economic development. Baseline (2025): 9 Target (2030): 20 Data source, MoF, NBE, MoA Frequency: Annual Output 2.5.: Women are empowered and protected from violence including through community volunteerism initiatives.	.	

		Indicator 2.5.1.: Number of vulnerable women and survivors of violence accessing livelihood support. Baseline (2024): 1,700 Target (2030): 10,000 (60% youth) Data source MoLS, EDI, DRMC Frequency: Annual Indicator 2.5.2.: Number of women and youth entrepreneurs benefitting from skills development in sustainable natural resource management. Baseline (2024): 5,000 Target (2030): 50,000 (60% youth) Data source, EDC, MoLS Frequency: Annual		

National priority or goal: Equitable, peaceful and prosperous Ethiopia

Cooperation framework (or equivalent) outcome involving UNDP: Outcome 3: All people in Ethiopia, specifically the most vulnerable and those who have been left behind, enjoy protection and benefit from enhanced resilience, increased access to climate financing, reduced risks of climate-induced disasters, and reduced impact of environmental crises.

Related strategic plan outcome 3: Resilience built to respond to systemic uncertainty and risk.

Cooperation Framework outcome indicator(s), baselines, target(s)	Data source and frequency of data collection, and responsibilities	Indicative country programme outputs (including indicators, baselines targets)	Major partners / partnerships frameworks	Estimated cost by outcome (US$)
4.1. Percentage of local governments that implement local disaster risk reduction strategies in line with national disaster risk reduction strategies. (CF), SDG 11.b; SDG 13.1.3 Baseline (2024) 25% Target (2030): 85% 4.3. Percentage of population with access to affordable, and sustainable energy (CF) Baseline (2023): SDG 7.1, 52% (Hydropower, solar, biogas, wind and geothermal) Target (2030): 65% 4.3 Environmental Sustainability Ethiopia	MoF, UNAs report Frequency: Annual Local policy documents - Disaster Risk Management Commission Frequency: Annual Global Environmental Performance Index Frequency: Annual	Output 3.1.: Multi-hazard disaster risk management, reduction and resilience improved. Indicative Indicator 3.1.1.: Number of regions and woredas with operational multi-hazard early warning and action systems, modified IRRF2.3.1.1. Baseline (2024): Regions=0, Woredas=0 Target (2030): Regions=12, Woredas=60 Data source: National Disaster Risk Management Commission (NDRMC) Frequency: Annual Indicator 3.1.2.: Number of people that have access to multi-hazard early warning and action information. Baseline (2024): 15M Target (2030): 30M Data source: NDRMC Frequency: Annual Output 3.2.: Sustainable natural resource management and circular economy promoted for climate change mitigation, adaptation, and livelihood sustainability. Indicator 3.2.1.: Number of households benefitting from Climate Smart Agriculture initiatives (CF), modified IRRF2.4.2.1. Baseline (2024): 170,740 Target (2030): 254,000	MoF, NDRMC, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), United Nations Environment Programme (UNEP) FAO, IOM, UNDRR, World Meteorological Organization (WMO), Governments of Germany, Sweden, Norway, Finland, Austria Vertical Funds: GEF, GCF, Systematic Observations Financing Facility	**Regular: 4,120,000** **Other 82,714,785**

Environmental Performance Index Score (CF), SDG 13, SDG 15, Baseline (2024): All EPI (Environmental Performance Index) Biodiversity loss 73.3 Tree cover loss 25.1 Grass land loss 40.5 Target (2030) Biodiversity loss 70 Tree cover loss 20 Grass land loss 30 4.4. Volume of Climate Financing Mobilized (CF), SDG13, SDG 10, SDG 17 Baseline: $57 million in 2024 (MoF data) Target (2030): $1 billion		Data source: Ethiopia Forestry Department (EFD), EPA, EBI, Ethiopian Wildlife Conservation Authority (EWCA) Frequency: Annual Indicator 3.2.2.: Number of vulnerable people, including women, youth, and people living with disabilities who access diversified livelihood support. Baseline (2024): 55,796 Target (2030): 500, 000 (60% women) Data source EPA, Ethiopia Disaster Risk Management Commission, EFD, EWCA Frequency: Annual Indicator 3.2.3.: Area of degraded forest land under rehabilitation/restoration and afforestation in hectares (ha) (CF). Baseline (2024): 381,103 ha Target (2030): 614,103 ha Data source: EFD, EPA, EWCA Frequency: Annual Indicator 3.2.4.: Number of recycling plants catalyzed for private sector investments. Baseline (2024): 5 Target (2030): 16 Data Source: EPA, Ministry of Urban Housing Development annual report Frequency: Annual Output 3.3.: Access to affordable and reliable energy scaled up through financing and new energy technologies. Indicator 3.3.1.: Number of households gained access to clean, affordable energy from off-grid sources (CF), modified IRRF 2.5.1.1. Baseline (2024): Female-Headed Households (FHH) 492,420 Male-Headed Households (MHH) 332,664 Target (2030): FHH590,904 MHH 481,683 Data Source: Ministry of Water and Energy	Funding Windows	

		Frequency: Annual Indicator 3.3.2: Number of enterprises supported to invest in renewable energy technologies. (CF) Baseline (2024): Female-Headed (FH) 450, MH 760 Target (2030): FH 1000 Male-Headed (MH) 1400 Data Source: Ministry of Water and Energy Frequency: Annual Output 3.4.: Access to development finance increased to support Ethiopia's climate resilient development. Indicator 3.4.1 Volume of financial resources mobilized for multi-hazard disaster risk management. (CF) Baseline (year): $11.7M Target (year): $55M Data source: NDRMC Frequency: Annual Indicator 3.4.2 Volume of domestic development finance mobilized. (CF) Baseline (2025): 0 Target (2030): $300M		